

PROTOCOLE D'OUVERTURE

ET

HEURES D'AUDIENCE

**AUDIENCE DU 4 NOVEMBRE 2022
PAR VISIOCONFÉRENCE**

DOSSIER R-4008-2017 – ÉTAPE D (CONTRAT ARCHAEA)

**DEMANDE CONCERNANT LA MISE EN PLACE DE MESURES RELATIVES
A L'ACHAT ET LA VENTE DE GAZ NATUREL RENOUVELABLE**

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M^e Lise Duquette (Présidente de la formation), de même que Mme Françoise Gagnon et M^e Nicolas Roy**

Les avocats de la Régie sont **M^e Alexandre Bellemare et M^e Amélie Cardinal**

La requérante est :

ÉNERGIR, S.E.C. (ÉNERGIR)

Représentée par M^{es} Hugo Sigouin-Plasse et Philip Thibodeau

Les intervenants qui participent à la présente audience sont :

Association coopérative d'économie familiale de Québec (ACEFQ)

représentée par M^e Hélène Sicard;

Association québécoise de la production d'énergie renouvelable (AQPER)

représentée par M^e Marie-Pierre Boudreau;

Groupe de recommandations et d'actions pour un meilleur environnement (GRAME)

représenté par M^e Geneviève Paquet;

Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEÉ)

représenté par M^e Franklin S. Gertler et Mme Eugénie Veilleux

Stratégies énergétiques, Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique et Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (SÉ-AQLPA-GIRAM)

représenté par M^e Dominique Neuman.

Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Heure du début : 9 h 01

Pause : 10 h 28 à 10 h 49

Fin de l'audience : 10 h 57